



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

SYNDICAL

SEANCE DU

12/02/2020

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- titulaires présents : 21
- Suppléants : 1
- procurations : 2
- absents : 9
- ayant pris part au vote : 25

Étaient présents : Corinne CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, *Éric MAZOYER*, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Patricia TILLY-DESMARS, Bernard BOURBONNAIS, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Bernard COQUET, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, Marc GRIVEL,

Date de la convocation 22/01/2020

Absents représenté(s) :	Par :
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE

Conseil syndical du 12/02/2020

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
20/02/2020

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSE, Charles MONNERET, Christian COLOMBO Denis VERKIN Pascal DAVID, Gérard KECK, Anne-Laure MATHIAS, Nicolas POUSSINEAU

Affichage syndical le : 20/02/2020

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le **mercredi 12 février 2020**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 22/01/2020, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-02
VOTE DU BP 2020

RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCTIONNEMENT



Le budget primitif pour 2020 a été préparé conformément aux décisions budgétaires prises lors des conseils précédents, au débat d'orientation budgétaire. Il permet d'assurer la gestion du territoire Plaines Monts d'Or et d'anticiper notamment sur les actions foncières et les opérations pilotes de réintroduction d'activité économique agricole. Il assure la continuité du service et le bon fonctionnement du syndicat, tout en reflétant la politique du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or résultant du débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif 2020 prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes – après reprise des restes à réaliser, intégration des excédents de l'exercice 2019 et affectation des résultats, de la manière suivante :

- **Section de fonctionnement :**
 - Dépenses : 873 668,10 €
 - Recettes : 873 668,10 €
- **Section d'investissement :**
 - Dépenses : 1 200 419,54 €
 - Recettes : 1 200 419,54 €

Les maquettes budgétaires sont mises à disposition et consultables au siège du syndicat. Il est proposé au comité syndical de débattre du projet et de procéder au vote du budget primitif 2020.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2020 tel que présenté.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/02/2020*

Max Vincent,
Président

